

STARBUCKS



**95 MILLIONS D'€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES
EN FRANCE EN 2015**



**GRACE A UN SYSTEME
DE ROYALTIES VERSEES
A SA FILIALE
NEERLANDAISE**



**0€ D'IMPOT SUR
LES SOCIÉTÉS**



L'IMPUNITÉ FISCALE CA SUFFIT

RENDEZ L'ARGENT



WWW.FRANCE.ATTAC.ORG



attac

UN CAFÉ AU GOUT AMER

La multinationale fait payer à ses filiales des redevances sur la marque, les recettes de cuisine,... Ces redevances sont versées à une filiale aux Pays-Bas. Cette méthode d'évasion fiscale rend les enseignes en France artificiellement déficitaires et évite ainsi le paiement des impôts sur place.

**STARBUCKS
RÉALISE 95
MILLIONS
D'EUROS DE
CHIFFRES
D'AFFAIRES EN
FRANCE, MAIS
ELLE NE PAIE
PAS D'IMPOTS
SUR LES
SOCIÉTÉS.**

**EXIGEONS
QUE
STARBUCKS
PAIE SA JUSTE
PART
D'IMPOTS !**

Aux Pays-Bas, Starbucks a bénéficié d'un accord fiscal qui lui a permis de payer très peu d'impôts sur les redevances provenant de toute l'Europe. La Commission Européenne a récemment condamné la multinationale à 30 millions d'euros d'amende pour ces faits.

Les caisses de l'État sont vides? Attac se mobilise pour démontrer que de l'argent, il y en a beaucoup, accumulé, dissimulé, évadé par les plus riches et les multinationales. Évasion fiscale, Taxe sur les transactions financières (TTF), CICE..., il est possible de récupérer près de 200 milliards d'euros par an. Comment ? Par des mesures balisées et crédibles, qui pourraient être mises en œuvre par un gouvernement volontariste et poussé par les citoyen·ne·s, associations, mouvements et syndicats mobilisés en ce sens.

Pour en savoir plus et vous engager : france.attac.org - actions@attac.org